

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00467

Numéro SIREN : 398 762 211

Nom ou dénomination : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2020 sous le numéro de dépôt 1003

Greffe du tribunal de commerce de Salon de Provence



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1003

Type d'acte : Contrat d'apport
Apport partiel d'actif

Déposant :

Nom/dénomination : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD

Forme juridique : Société anonyme à conseil d'administration

N° SIREN : 398 762 211

N° gestion : 2006 B 00467



CONTRAT D'APPORT

D'UNE BRANCHE COMPLETE ET AUTONOME D'ACTIVITE

Mention d'enregistrement

ENTRE LES SOUSSIGNEES

- La société **EIFFAGE ROUTE SUD OUEST**, Société en nom collectif au capital de 9.910.480 euros, dont le siège social est à PESSAC (33600) 21 avenue de Canteranne, Parc de Canteranne, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 399 307 370,

Représentée par Monsieur Laurent GIROU, en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société EIFFAGE INFRASTRUCTURES, elle-même Gérante de la société EIFFAGE INFRASTRUCTURES GESTION ET DEVELOPPEMENT, elle-même Gérante de la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST,

Ci-après dénommée "l'Apporteur",

D'UNE PART,

ET,

- La société **EIFFAGE ROUTE GRAND SUD**, Société en nom collectif au capital de 11.627.040 euros, dont le siège social est à VITROLLES (13127) ZI les Estroublans, 4 rue de Copenhague, immatriculée au RCS de SALON DE PROVENCE sous le numéro 398 762 211,

Représentée par Monsieur Laurent GIROU, en sa qualité de Directeur Général Délégué de la société EIFFAGE INFRASTRUCTURES, elle-même Gérante de la société EIFFAGE INFRASTRUCTURES GESTION ET DEVELOPPEMENT, elle-même Gérante de la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD,

Ci-après dénommée le "Bénéficiaire",

D'AUTRE PART,

7

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST et la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, ayant toutes deux une activité de constructions de routes et autoroutes, se sont rapprochées en vue de regrouper une partie de leurs activités.

A l'issue des négociations, la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST a convenu de procéder, au profit de la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, à l'apport partiel d'actif composant sa branche complète et autonome d'activité de constructions de routes et autoroutes, exploitée sous les enseignes « MIDI PYRENEES » et « TARN ».

CECI EXPOSE, IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1^{er} - APPORT

Cet apport sera placé sous le régime des scissions, conformément aux dispositions des articles L. 236-16 à L. 236-22 du Code de commerce.

L'Apporteur, en s'obligeant aux garanties ordinaires et de droit en pareille matière, apporte au Bénéficiaire, qui l'accepte, les biens et droits, dont la désignation suit.

Le Bénéficiaire en aura la pleine propriété à compter de la date de réalisation définitive de l'apport et la jouissance au 1^{er} janvier 2020.

ARTICLE 2 - DESIGNATION ET EVALUATION DES APPORTS

2.1. APPORTS

L'Apporteur apporte les éléments d'actif et de passif constituant sa branche complète et autonome d'activité de constructions de routes et autoroutes, exploitée sous les enseignes « MIDI PYRENEES » et « TARN » située :

ETABLISSEMENTS			SIRET	
ZAC de Naujac	12450	LA PRIMAUBE	399 307 370	00110
38 Chemin du Chapitre	31100	TOULOUSE	399 307 370	00250
38 Chemin du Chapitre	31100	TOULOUSE	399 307 370	00334
Boulevard de Thibaud	31100	TOULOUSE	399 307 370	00367
ZI de la Madeleine	31130	FLOURENS	399 307 370	00243
Lieudit les Empeaux	46090	MAXOU	399 307 370	00078
Rue Antoine Lavoisier	81000	ALBI	399 307 370	00144
72 rue de l'Industrie - ZI du Melou	81104	CASTRES	399 307 370	00102
Chemin de Saint Antoine - ZI d'Albi	81160	SAINT JUERY	399 307 370	00151
600 Chemin de Ferrié	82000	MONTAUBAN	399 307 370	00375
Rue Paul Riquet	82200	MALAUSE	399 307 370	00342

2.2. ACTIF ET PASSIF DONT LA TRANSMISSION EST PREVUE

2.2.1. METHODE D'EVALUATION UTILISEE POUR LES APPORTS

Tous les éléments d'actif ou de passif apportés sont évalués et repris dans les comptes du Bénéficiaire pour leur valeur nette comptable à la date du 31 décembre 2019, étant précisé que la valeur nette comptable des éléments d'actif et de passif, est réputée égale à la valeur réelle.

2.2.2 BRANCHE COMPLETE ET AUTONOME D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2019

2.2.2.1. ACTIF

Rubriques	Brut	Amortissements dépréciations	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	697 952,63	317 952,63	380 000,00
Concession, brev., licenc., etc ...	45 658,70	45 658,70	0
Fonds commercial	652 293,93	272 293,93	380 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 954 376,94	14 462 876,73	3 491 500,21
Terrains	79 515,35	0	79 515,35
Constructions	3 927 862,83	1 673 114,98	2 254 747,85
Install. Techn., mat. Out. Industr.	7 340 265,25	6 645 918,10	694 347,15
Autres immobilisations corporelles	6 387 835,68	6 143 843,65	243 992,03
Immob. Corp. en cours	218 897,83	0	218 897,83
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 610,00	0	1 610,00
Autres immobilisations financières	1 610,00	0	1 610,00
STOCKS ET EN COURS	466 954,93	0	466 954,93
Matières premières, approvision.	370 749,47	0	370 749,47
Produits intermédiaires et finis	25 980,51	0	25 980,51
Avances et acomptes versés sur commandes	70 224,95		70 224,95
CREANCES	48 724 258,32	69 653,74	48 654 604,58
Créances clients et cptes rattachés	1 790 476,06	69 653,74	1 720 822,32
Autres créances	43 052 242,93	0	43 052 242,93
Disponibilités	3 581 539,33	0	3 581 539,33
Charges constatées d'avance	300 000,00		300 000,00
TOTAL	67 845 152,82	14 850 483,10	52 994 669,72

2.2.2.2. PASSIF

Provisions pour charges	276 966,00
Provisions pour risques	626 970,50
Emprunts et dettes auprès des étab de crédit	3 884,34
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 815 342,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 540 425,01
Dettes fiscales et sociales	10 309 363,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 424,00
Autres dettes	10 854 268,72
TOTAL	48 462 645,14

Il est expressément convenu que le passif transmis sera supporté par la société bénéficiaire seule, sans solidarité de la société apporteuse.

2.2.2.3. ACTIF NET APORTE

L'actif net apporté pour la branche complète et autonome d'activité s'élève à **4.532.024,58 €** (QUATRE MILLIONS CINQ CENT TRENTE-DEUX MILLE VINGT-QUATRE EUROS ET CINQUANTE-HUIT CENTIMES).

2.3. DESCRIPTION DE L'ACTIF APORTE

2.3.1. DESIGNATION

Font partie des éléments apportés :

- ▶ Le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés,
- ▶ Les outillages, mobiliers et matériels servant à leur exploitation,

9

- ▶ Les marchandises en stock,
- ▶ Le bénéfice et la charge des marchés en cours,
- ▶ Les droits sur les baux (*Annexe N°1*).

Les fonds sont apportés tels qu'ils existent, se poursuivent et comportent avec tous leurs éléments corporels et incorporels, sans exception ni réserve et dans leur état actuel.

Le Bénéficiaire déclare bien connaître lesdits fonds apportés et reconnaît avoir reçu dès avant ce jour copie des conventions et documents justifiant de la réalité des biens et droits susmentionnés et dispense l'Apporteur d'en faire plus ample relation.

2.3.2. ORIGINE DE PROPRIETE DES FONDS

L'Apporteur déclare être propriétaire des fonds de commerce exploités à :

ETABLISSEMENTS			SIRET		Origine
LA PRIMAUBE	12450	ZAC de Naujac	399 307 370	00110	Reçu par fusion-absorption de la société APPIA MIDI PYRENEES le 31/12/2006
TOULOUSE	31100	38 chemin du Chapitre	399 307 370	00250	Reçu par fusion-absorption de la société APPIA MIDI PYRENEES le 31/12/2006
TOULOUSE	31100	38 chemin du Chapitre	399 307 370	00334	Acquis de la société Eiffage Travaux Publics Gestion et développement le 01/01/2007
TOULOUSE	31100	Boulevard de Thibaud	399 307 370	00367	Reçu par fusion-absorption de la société APPIA MIDI PYRENEES le 31/12/2006
FLOURENS	31130	ZI de la Madeleine	399 307 370	00243	Reçu par fusion-absorption de la société APPIA MIDI PYRENEES le 31/12/2006
MAXOU	46090	Lieudit les Empeaux	399 307 370	00078	Reçu par fusion-absorption de la société APPIA QUERCY AGENAIS LE 30/04/2007
ALBI	81000	Rue Antoine Lavoisier	399 307 370	00144	Reçu par fusion-absorption de la société SCR GUILIANI le 30/04/2007
CASTRES	81104	72 rue de l'Industrie - ZI du Melou	399 307 370	00102	Reçu par fusion-absorption de la société SCR GUILIANI le 30/04/2007
SAINT JUERY	81160	Chemin de Saint Antoine - ZI d'Albi	399 307 370	00151	Reçu par fusion-absorption de la société SCR GUILIANI le 30/04/2007
MONTAUBAN	82000	600 Chemin de Ferrié	399 307 370	00375	Création le 01/04/2012
MALAUSE	82200	Rue Paul Riquet	399 307 370	00342	Pour partie pour l'avoir acquis de la société BOUSSAC TP et l'autre partie de la SOCIETE TARN ET GARONNAISE DE BATIMENT le 1 ^{er} juillet 2008

2.3.3. CHIFFRE D'AFFAIRES - RESULTATS

Le Bénéficiaire déclare être informé des éléments d'exploitation des chiffres d'affaires et résultat des trois exercices comptables précédant celui de l'apport ; il en donne acte à l'Apporteur et le dispense expressément d'en faire mention, les comptes relatifs aux fonds n'étant pas isolés des comptes généraux de l'Apporteur qui concernent également d'autres activités.

2.3.4. COMPTABILITE

L'Apporteur déclare aussi que les documents comptables afférents aux fonds apportés sont inclus dans l'ensemble de sa comptabilité, mais qu'il les tient à la disposition du Bénéficiaire pendant trois ans à compter de son entrée en jouissance des fonds.

9

ARTICLE 3 - INSCRIPTIONS - PRIVILEGES - NANTISSEMENT

L'Apporteur déclare qu'à sa connaissance il n'existe pas d'inscription grevant les éléments d'actif apportés et que si toutefois il s'en révélait, il s'engage, dès à présent, à en rapporter mainlevée et radiation dans un délai de deux mois à compter de la signature des présentes.

ARTICLE 4 - DECLARATIONS DE L'APPORTEUR

L'Apporteur déclare et garantit :

- qu'il n'a jamais été en état de cessation de paiement ni fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde, de conciliation, de redressement ou de liquidation judiciaire ;
- qu'il a la libre disposition des biens et droits apportés et que, sauf ce qui est indiqué par ailleurs au présent acte, ces biens et droits apportés sont libres de tout gage, nantissement, privilège, opposition, saisie ou droit quelconque et que rien n'est susceptible de faire obstacle à leur libre disposition ;
- que les biens apportés sont dans un état normal d'utilisation, d'entretien et de réparation ;
- que toutes les autorisations nécessaires ont été obtenues pour l'exploitation des droits et biens apportés, l'utilisation des locaux, des installations, matériels et équipements d'exploitation et qu'il s'est conformé à cet égard aux différentes lois, règlements et usages qui sont applicables ;
- qu'aucun procès, aucun arbitrage, ni aucune procédure administrative ou contentieuse n'est actuellement en cours ou susceptible de l'être.

ARTICLE 5 - PROPRIETE ET JOUISSANCE DES ACTIFS APPORTES

Le Bénéficiaire aura la propriété des biens et droits apportés par l'Apporteur à compter du jour de la réalisation définitive dudit apport.

Jusqu'audit jour, l'Apporteur continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble des biens et droits apportés. Les éléments apportés par l'Apporteur seront dévolus dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation définitive de l'apport.

Les éléments de passif de l'Apporteur seront transmis au Bénéficiaire à compter de la date de la réalisation définitive dudit apport. Il est précisé expressément que le Bénéficiaire assumera l'intégralité des dettes et charges de l'Apporteur se rapportant à la branche complète et autonome d'activité transférée y compris celles qui auraient été omises dans la comptabilité de l'Apporteur.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1^{er} janvier 2020 et concernant la branche d'activité apportée, seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et au profit du Bénéficiaire.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont au Bénéficiaire, ladite société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 31 décembre 2019.

En outre, il est précisé que s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par le Bénéficiaire et les sommes effectivement réclamées par les tiers, le Bénéficiaire serait tenu d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de part ni d'autre.

ARTICLE 6 - CHARGES ET CONDITIONS DE L'APPORT

Le présent apport est fait sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous celles suivantes que l'Apporteur et le Bénéficiaire, chacun en ce qui le concerne, s'obligent à supporter ou satisfaire, selon le cas, savoir :

4

6.1 EN CE QUI CONCERNE LE BENEFICIAIRE

6.1.1. Il prendra les biens et droits apportés dans l'état où ils se trouveront lors de la réalisation définitive de l'apport, sans pouvoir élever aucune réclamation, ni prétendre à aucune indemnité, ni diminution de rémunération, pour cause de vétusté, dégradation, mauvais état du matériel, erreur dans la désignation ou toute autre cause que ce soit.

6.1.2. Il supportera, à compter de l'entrée en jouissance, toutes les charges de ville et de police, ainsi que celles de voirie auxquelles l'exploitation desdits biens et droits peut et pourra être assujettie.

6.1.3. Il acquittera, à compter du même jour, les frais généraux quelconques de l'exploitation et, en général, la totalité des impôts, contributions, taxes et droits, ainsi que les cotisations et redevances et autres charges quelconques, de toute nature qu'elles soient, sans aucune exception ni réserve, auxquels l'exploitation des biens et droits apportés peut et pourra être assujettie bien qu'établis au nom de l'Apporteur, de manière que celui-ci ne soit jamais inquiété ni recherché à ce sujet et ce, pour la partie commençant à courir à compter de l'entrée en jouissance desdits biens et droits.

Il remboursera notamment à l'Apporteur prorata temporis les sommes que celui-ci aura déjà payées pour l'année en cours, notamment les impôts fonciers.

6.1.4. Il devra maintenir constamment assurés contre les risques de l'incendie son matériel et ses marchandises, ainsi que tous risques locatifs et de voisinage et payer régulièrement les primes d'assurance et en justifier à l'Apporteur à toute réquisition. Il fera son affaire de la poursuite ou du remplacement, si bon lui semble des contrats d'assurance en cours.

6.1.5. A compter de la réalisation définitive de l'apport, le Bénéficiaire profitera au lieu et place de l'Apporteur du bénéfice de toutes conventions quelconques (marchés de travaux ou de prestations, contrats de fourniture, contrats d'assurances, conventions de prêts, ...) conclus par l'Apporteur relativement à l'exploitation des biens apportés. Le Bénéficiaire profitera également et sera subrogé dans tous les droits et actions résultant de l'exécution desdites conventions. En contrepartie, il exécutera toutes les obligations et supportera toutes charges et risques qui en résultent ou pourraient en résulter, et ce, sans recours possibles contre l'Apporteur, y compris celles et ceux qui auraient une origine ou une cause antérieure au 31 décembre 2019.

6.1.6. Pour des raisons de facilités administratives ou d'opportunité commerciale, le Bénéficiaire pourra se dire successeur de l'Apporteur. En outre, en cas de besoin, le Bénéficiaire pourra demander à l'Apporteur d'agir en qualité de mandataire.

6.1.7. Le Bénéficiaire se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont fait partie la branche d'activité apportée et fera son affaire personnelle de toute autorisation qui pourrait être nécessaire, le tout à ses risques et périls.

6.1.8. Le Bénéficiaire reprendra le personnel attaché à l'exploitation des biens et droits apportés, assurera la charge des contrats de travail correspondants, en ce compris les droits antérieurement acquis ou liés à l'ancienneté (*Annexe N°2*).

6.2 EN CE QUI CONCERNE L'APPORTEUR

6.2.1. Il prêtera son concours pour le transfert au nom du Bénéficiaire de tous les contrats d'abonnement et de location de matériel et des polices d'assurance en cours et signera en tant que de besoin tous les avenants à cet effet.

6.2.2. Il se mettra à la disposition du Bénéficiaire pour lui présenter les affaires en cours et le présenter aux fournisseurs et aux clients.

6.2.3. Il s'oblige à mettre à la disposition du Bénéficiaire tous les livres de comptabilité.

6.2.4. Il s'engage à supporter les frais de mainlevée et de radiation des inscriptions pouvant grever les fonds apportés.

6.2.5. Toutefois, il est ici rappelé que les opérations de fusions et de scissions entraînent, conformément aux dispositions de l'article L. 236-1 du Code de commerce, la transmission universelle du patrimoine de la société

6

apporteuse au profit du bénéficiaire des apports. En cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la transmission universelle du patrimoine s'opère sur la fraction du patrimoine de la société apporteuse correspondant à la branche d'activité faisant l'objet de l'apport. Ce caractère universel a pour conséquence de ne plus rendre certaines formalités obligatoires en cas d'apports de biens à une société pour être opposables aux tiers.

6.2.7. Il s'oblige, également, et oblige la société qu'il représente, à première réquisition de la société bénéficiaire, à faire établir tous actes réitératifs ou confirmatifs des présents apports, et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

6.2.8. Il s'oblige, encore, ès-qualité, à remettre et à livrer à la société bénéficiaire aussitôt après la réalisation définitive des présents apports tous les biens et droits ci-dessus apportés ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

ARTICLE 7 - REMUNERATION DE L'APPORT

7.1. Pour la rémunération du présent apport, il a été tenu compte de la valeur réelle de la part sociale de la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, soit 74,16 euros.

7.2. Le présent apport sera rémunéré au moyen de l'attribution à l'Apporteur de **61.111 (SOIXANTE ET UN MILLE CENT ONZE) parts sociales** du Bénéficiaire de 16 euros chacune de valeur nominale, entièrement libérées, qui seront créées à titre d'augmentation de son capital par la société bénéficiaire.

Ces parts sociales nouvelles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2020. Elles seront entièrement assimilées aux parts sociales anciennes, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toutes retenues d'impôt, en sorte que, toutes les parts sociales de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tous remboursements effectués pendant la durée de vie de la société ou lors de sa liquidation.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par EIFFAGE ROUTE SUD OUEST, soit 4.532.024,58 euros et la valeur nominale des parts sociales qui seront créées par la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD au titre de l'augmentation du capital susvisée, soit 977.776 euros, constituera une prime d'apport d'un montant de 3.554.248,58 euros, qui sera inscrite au passif du bilan de la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD et sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux de la société EIFFAGE ROUTE GRAND SUD.

ARTICLE 8 - VERIFICATION ET APPROBATION DE L'APPORT

L'apport qui précède ne deviendra définitif qu'après l'autorisation par l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société apporteuse, et de l'approbation de la présente convention par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société bénéficiaire, cette dernière devant décider l'augmentation corrélative du capital social de 977.776 € et constater sa réalisation.

La réalisation de ces conditions suspensives devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2020 ; à défaut le présent acte sera considéré comme nul et non avenue et ne pourra donner lieu, à ce titre, à aucune indemnité de part ni d'autre.

ARTICLE 9 - DECLARATIONS FISCALES

9.1. En matière de droits d'enregistrement, les parties déclarent placer la présente opération d'apport partiel d'actif sous le régime fiscal prévu par les dispositions des articles 817 à 817 A du Code général des Impôts et par celles des articles 301 E et 301 F de l'annexe II au Code général des Impôts.

Pour la perception des droits d'enregistrement, il est précisé que l'Apporteur et le Bénéficiaire sont des sociétés françaises, soumises à l'Impôt sur les Sociétés et qu'elles optent pour le régime fiscal défini à l'article 816 du Code Général des Impôts.

y

9.2. En matière d'impôts directs, les parties déclarent placer le présent apport partiel d'actifs sous le régime des articles 210-A, du Code général des impôts et s'engagent en conséquence à respecter les prescriptions prévues auxdits articles.

En conséquence, le Bénéficiaire s'engage expressément à respecter les prescriptions légales et notamment (art. 210 A, 3 du Code général des impôts) :

- à reprendre à son passif, le cas échéant, les provisions de l'Apporteur dont l'imposition aurait été différée, ainsi que, le cas échéant, la réserve spéciale des plus-values à long terme de l'Apporteur figurant au bilan de cette société ; de même que la réserve où auraient été portées les provisions pour fluctuation de cours ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées, d'après la valeur qu'elles avaient du point de vue fiscal, dans les écritures de l'Apporteur à la date de prise d'effet de l'apport partiel d'actifs ;
- à se substituer à l'Apporteur pour la réintégration des résultats dont la prise en compte aurait été différée pour l'imposition de cette dernière ;
- à réintégrer dans ses bénéfices imposables, dans les délais et conditions fixés par l'article 210 A, 3-d du Code général des impôts, les plus-values éventuellement dégagées sur les biens amortissables qui lui sont apportés, la cession des biens amortissables entraînant, sauf exception (en cas de fusion par exemple) l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente auxdits biens qui n'aura pas encore été réintégrée ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de l'Apporteur. A défaut, le Bénéficiaire doit comprendre dans ses résultats de l'exercice en cours au moment de l'apport partiel d'actifs, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal, dans les écritures de l'Apporteur.

Le Bénéficiaire devra :

- conserver, le cas échéant, jusqu'à l'expiration du délai de deux ans les titres de participation acquis par l'Apporteur et bénéficiant du régime des sociétés mères, sauf à encourir la déchéance du régime prévu aux articles 145 et 216 du Code Général des Impôts ;
- joindre à sa déclaration annuelle de résultat un état de suivi des valeurs fiscales conforme au modèle fixé par l'administration faisant apparaître, pour chaque nature d'élément apporté, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable en cas de cession ultérieure des éléments apportés (art. 54 septies du Code général des impôts) ;
- mentionner sur le registre des profits en sursis d'imposition visé par l'article 54 septies du Code général des impôts, la date de l'opération d'apport partiel d'actifs, la nature des biens transférés, leur valeur comptable d'origine, leur valeur fiscale à retenir pour le calcul des plus-values ultérieures ainsi que leur valeur d'apport.

L'apport partiel d'actifs étant réalisé sur la base des valeurs comptables, le Bénéficiaire devra reprendre les éléments d'actif immobilisés tels qu'ils apparaissent dans les écritures de l'Apporteur (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) et calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient ces biens dans les livres de l'Apporteur.

En outre, comme l'y autorise l'Administration et comme il est précisé au Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts (BOI-BIC-PDSTK-10-30-10-20-20120912 n°140 à 160), le Bénéficiaire déclare opter pour la prise en charge de l'imposition étalée de la fraction des subventions d'équipement qui n'auraient pas encore été rapportées aux résultats de l'Apporteur. Figurent en tant que de besoin, en annexe les durées de réintégration résiduelle desdites subventions.

9.3. De son côté, et conformément à l'article 201 du Code général des impôts sur renvoi de l'article 221 dudit Code, l'Apporteur s'engage à aviser l'Administration de l'apport partiel d'actifs, dans les 45 jours suivants la réalisation définitive de l'apport et à déposer, dans le délai de 60 jours suivant l'approbation du traité d'apport par les Assemblées Générales Extraordinaires des sociétés EIFFAGE ROUTE SUD OUEST et EIFFAGE ROUTE GRAND SUD une déclaration de résultat accompagnée de l'état de suivi des valeurs fiscales conforme au modèle fixé par l'Administration faisant apparaître, pour chaque nature d'élément apporté, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable en cas de cession ultérieure des éléments apportés.

9
8

L'Apporteur s'engage également à mentionner, sur le registre des profits en sursis d'imposition visé par l'article 54 septies du Code Général des Impôts, la date de l'opération d'apport partiel d'actifs, la nature des biens transférés, leur valeur comptable d'origine, leur valeur fiscale à retenir pour le calcul des plus-values ultérieures ainsi que leur valeur d'apport.

9.4. Les parties précisent en tant que de besoin que, conformément aux prescriptions administratives publiées au Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts (BOI-IS-FUS-40-10-20120912), le présent apport aura sur le plan fiscal la même date d'effet que sur le plan juridique, soit le 1^{er} janvier 2020.

9.5. L'Apporteur et le Bénéficiaire déclarent être des assujetties redevables de la TVA au titre de la transmission du patrimoine de l'Apporteur. Les parties déclarent en conséquence soumettre l'opération aux règles rappelées par les dispositions de l'article 257 bis du Code général des impôts et précisées par le Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts (BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10-20180103).

Elles mentionneront le montant total hors taxe de l'apport sur la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle il sera réalisé. Ce montant sera mentionné sur la ligne "Autres opérations non-imposables".

Le Bénéficiaire sera, de convention expresse, purement et simplement subrogée dans les droits et obligations de l'Apporteur.

Par ailleurs, le Bénéficiaire s'engage à respecter les obligations auxquelles l'Apporteur aurait été tenu s'il avait poursuivi l'exploitation de la branche d'activité apportée.

Il s'engage notamment, le cas échéant :

- a) à soumettre à la TVA la cession ultérieure des biens mobiliers d'investissement dont l'Apporteur était propriétaire ;
- b) à vendre sous le régime de la TVA les biens d'exploitation dont l'Apporteur était propriétaire ;
- c) à procéder aux régularisations prévues à l'article 207 de l'annexe II au Code général des impôts.

9.6. Le Bénéficiaire s'engage, le cas échéant, à prendre en charge la totalité du paiement de la taxe d'apprentissage et de la participation au financement de la formation professionnelle continue pouvant être due par l'Apporteur à la date de réalisation définitive de l'apport.

9.7. Le Bénéficiaire s'engage, le cas échéant, à prendre la totalité des obligations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction et auxquelles l'Apporteur pourra être tenu à la date de réalisation définitive de l'apport.

9.8. Le Bénéficiaire s'engage à se substituer aux obligations de l'Apporteur pour le paiement de tous autres impôts, taxes ou cotisations dus par ce dernier au jour de la réalisation définitive de l'apport ou par la suite.

ARTICLE 10 - AFFIRMATION DE SINCERITE

Le rédacteur des présentes a informé les parties, qui le reconnaissent, des sanctions applicables aux insuffisances et dissimulations de prix et aux fausses affirmations de sincérité, ainsi que du droit de préemption que l'Etat peut exercer sur les biens apportés.

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code Général des Impôts et 8 de la loi du 18 Avril 1918, que le présent acte exprime l'intégralité de la valeur convenue des biens apportés.

ARTICLE 11 - FORMALITES

Le Bénéficiaire remplira dans les délais légaux toutes formalités légales de publicité prévues par la loi à raison du présent apport.

Il fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires devant toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Il remplira d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à lui apportés.

7

9

ARTICLE 12 - FRAIS - DOMICILE - FISCALITE

Tous les frais, droits et honoraires consécutifs au présent acte seront supportés par le Bénéficiaire qui s'y oblige.

ARTICLE 13 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès qualité, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

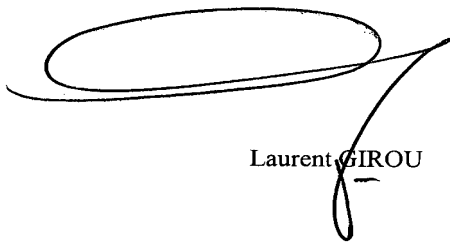
ARTICLE 14 - ANNEXES

Le Bénéficiaire reconnaît expressément s'être vu remettre un exemplaire des documents relatifs aux biens et droits apportés ainsi que les annexes visées aux paragraphes 2.3 et 6.1.8 ci-dessus.

Fait et signé en sept exemplaires,
à VELIZY-VILLACOUBLAY,
l'an deux mille vingt
le 4 février

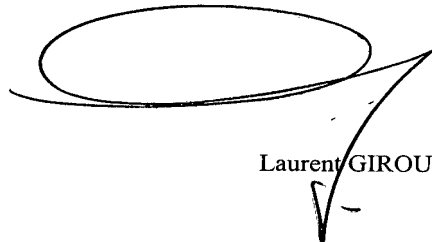
Et après lecture faite, les parties ont signé le présent acte ne contenant ni renvoi ni mot nul.

EIFFAGE ROUTE SUD OUEST



Laurent GIROU

EIFFAGE ROUTE GRAND SUD



Laurent GIROU

ANNEXE 1

BAUX COMMERCIAUX

Loueur	Adresse	Commentaires
Ent Alexandre GIULIANI	ZI- 20, rue Lavoisier - Albi (81000)	Bureau & Dépôt
Ent Alexandre GIULIANI	72 Rue Industrie - Castres (81100)	Bureau & Dépôt
FRAUSSEILLES Thierry	8 Impasse de la madeleine - Flourens (31132) BALMA	Terrain nu
M. et Mme MOTTA	4/8 Impasse de la madeleine - Flourens (31132) BALMA	Terrain + aires de stockage
Consorts FRAUSSEILLES / MOTTA	4 Impasse la Madeleine - Flourens (31132) BALMA	Terrain + hangar + aires de stockage
EIFFAGE INFRASTRUCTURES	4 Impasse la Madeleine - Flourens (31132) BALMA	Location des Bungalows
EIFFAGE INFRASTRUCTURES	ZAC de Naujac - La Primaube (12450)	TERRAIN BUREAUX DIVERS
ENTREPRISE BOUSSAC - VLMTP	Rue Paul Riquet - Malause (82200)	TERRAIN BUREAUX DIVERS
EIFFAGE INFRASTRUCTURES	Lieu-Dit "Les Empaux" - Maxou (46090)	TERRAIN BUREAUX DIVERS
TAILLEFER	600 Chemin Férrié - Montauban (82000)	Terrain nu
EIFFAGE INFRASTRUCTURES	ZI - 77 Chemin Saint Antoine - Saint Juéry (81160)	TERRAIN BUREAUX DIVERS
SCI D6D	13, Boulevard de Thibaud - Toulouse (31084) RAU	TERRAIN BUREAUX DIVERS
EFI	38 Chemin du Chapitre - BP 92313 - Toulouse (31 023)	TERRAIN LABO + BUREAUX DIVERS
EIFFAGE TP/GC Sud Ouest Toulouse	Dépôt loué à Villeneuve Tolosane (31 270) au 3 chemin de la côte GOUBARD, lieudit Domaine du PRADIER	Dépôt
EIFFAGE TP/GC Sud Ouest Toulouse	Bureau de passage Chemin de malakoff le Passage d'Agen (47 520)	Bureau
C3L	15 rue de Melou - CASTRES (81104)	Terrain

Conformément à l'article L-145-16 du Code de Commerce, le Bénéficiaire sera nonobstant toutes stipulations contraires substitué à l'apporteur, dans tous les droits et obligations découlant des baux apportés.

BIENS IMMOBILIERS

- . Terrains à GOURDON (46300), Lieudit « Champ du Pigeonnier »
- . Terrain à TOULOUSE (31000) 13 boulevard Thibault
- . Terrain à ST JUERY (81160) Chemin St Antoine

4

ANNEXE 2 – LISTE DES SALARIES

Libellé Etablissement	Nom	Prénom	Emploi bulletin	Catégorie
E_RO_SUD_OUES MAXOU	AUBERT	STEVEN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	AUSSEL	DOMINIQUE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	BADOC	THOMAS	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	BAGES	VALERIAN	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	BATISTA	MICKAEL	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	BOSSAERT	PIERRICK	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	CANNELLA	ERIC	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	COMBEBIAS	NICOLAS	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	COSTE	OLIVIER	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	COSTES	NICOLAS	AIDE CONDUC. TVX	CADRE
E_RO_SUD_OUES MAXOU	CROS	MAXIMILIEN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	DECAUX	JEREMY	OUVRIER ROUTIER P1	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	DECIMUS	WILLY	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	DELBOS	MARC	PROJETEUR	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	DELON	CAMILLE	COND. POS. BORDURES	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	DELSUC	PIERRE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	DESTRUEL	Thierry	MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	DUPONT	DANIELLE	SECRETAIRE AO	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	FOUR	STEPHANIE	AIDE CONDUC. TVX	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	GAILLARDIE	CHRISTOPHE	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	GALARET	SEBASTIEN	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	GARCIA	GREGORY	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	GRONDIN	JOSEPH-NELSON	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	GUARY	PASCAL	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	HERMELLE	PHILIPPE	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	LABRUYERE	RICHARD	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	LAFUSTE	NICOLAS	CHARGE ETUDE DE PRIX	CADRE
E_RO_SUD_OUES MAXOU	LAMAGAT	MICHEL	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	LENUZZA	SAMUEL	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	MARCHE	VINCENT	OUVRIER PROF. VRD	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	MOULARD	LUDOVIC	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	MOURIERAS	GUILLAUME	CHEF D'ATELIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MAXOU	OSTENGO	STEPHANE	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	PEBEYRE	PHILIPPE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	PEREZ	ALEXANDRE	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES MAXOU	PERIES	PATRICK	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	PONTIE	THOMAS	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	PORTEFAIX	THOMAS	OUVRIER ROUTIER P1	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	POYCHICOT	BENOIT	CHEF D'AGENCE	CADRE
E_RO_SUD_OUES MAXOU	SABATINO	Remi	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	SALANIE-BERTAND	SEBASTIEN	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	SEIXINHA BAPTISTA	JOAQUIM	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	SERMET	YVES	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	SOARE	BRAHIMA	RESP. QSE	CADRE
E_RO_SUD_OUES MAXOU	TAILLADE	ALAIN	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	THIERES	JEAN-PIERRE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	TICOU	NICOLAS	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	VALES	JEAN-CLAUDE	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	VERDIER	ERIC	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	VERGINE	STEPHANE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	VIGNALS	SYLVAIN	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MAXOU	VINEY	PASCAL	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	AFONSO BENGUI	DANIEL	OUVRIER CHANTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	ALAUX	FLAVIEN	CONTREMAITRE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	ALPHAND	JEAN-MICHEL	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	ALQUIER	PHILIPPE	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	AUGUSTIN VIGUIER	THIERRY	CHEF D'ATELIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	AZAIS	SEBASTIEN	OUVRIER DE POSTE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BARBERA	VINCENT	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER

9



[Signature]

E_RO_SUD_OUES CASTRES	BARRERE	JONATHAN	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BARTHE	YANNICK JEAN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BAZIN	CATHERINE	GESTIONNAIRE DE PAIE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BESOMBES	DANIEL	OUVRIER CHANTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BETTON	SERGE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BORGES	MARCO	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BOUCHEBEL	AKIM	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BOUTES	JEAN-JACQUES	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BOUTES	ANTHONY	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	BRUNEL	GWENAEL	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	CALAS	THIERRY	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	CARAYOL	FRANCK	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	CATHALA	JEAN-BRUNO	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	CHARAIX	DANIEL	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	CHARKI	MOHAMED	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	CHERIF	ABDEL	APPRENTI	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	COLMENERO	SERGE	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	CRENO	GREGORY	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	CRENO	STEPHANE	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DEHDOUH	SAMIR	OUVRIER CHANTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DELCUZE	THIERRY	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DENNEVAL-VIALA	GABRIEL	MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DIJOUX	GUILLAUME	REGLEUR DE FINISSEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DIJOUX	JOSEPH	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DOLLE	LAURENT	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DOS SANTOS	JOSE-MANUEL	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DOUREL	LOIC	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	DURAND	EDOUARD	AIDE CONDOC. TVX	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	EL ATTAR	AHMED	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	ESCAFFRE	ALEXIS	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	ESCUDIE	LUDOVIC	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	FAGET	STEPHANE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	FARGUES	FRANCOIS	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	FEDOU	FLORENT	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	FEDOU	DAMIEN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	FERREIRA	FERNAND	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	FERRIE	THIERRY	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	FORTANIER	NICOLAS	CHEF DE SECTEUR	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GARCIA	DAVID	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GARRIET	PIERRE	POSEUR CANALISATION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GAVALDA	MATHIEU	CONDUCTEUR TVX PRINC	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GIULIANI	CHRISTOPHE	CONDUCTEUR TVX PRINC	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GOSSELIN	FRANCK	CONDUCTEUR MACHINE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GUAZZO	ADRIAN	ASSISTANT GEOMETRE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GUIGUET	DENIS	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GUILLEM	ALAIN	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	GUIRAUD	JEAN LUC	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	HUARD	JEAN-PAUL	OUVRIER CHANTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	ICHE	DANIEL	CHEF MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	IDJELLIDAIN	HAMID	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	JULIEN	CHRISTIAN	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	LARTIGUE	STEPHANE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	LECUYER	ARIANE	RESP. CREDIT CLIENTS	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	LOUBET	JORDAN	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MAGALHAES	JORDAN	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MARTINS	FREDERIC	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MARTINS	DAVID	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MARTY	THIERRY	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MASBOU	NICOLAS	CHAUFFEUR POLYVALENT	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MIALHE	PIERRE	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER

7



[Handwritten signature]

E_RO_SUD_OUES CASTRES	MICHEL	OLIVIER		
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MIGNUCCI	CHRISTIAN	OUVRIER PROF. VRD	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MOUFFOK	MAEL	ING. TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	MOUFFOK	MOKHTAR	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	PARRA	SMAEL	OUVRIER CHANTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	PATRAC	LIONEL	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	PLAZZI	JEAN PIERRE	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	POLATO	NICOLAS	CHEF D'AGENCE	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	PONS	MIKAEL	POSEUR CANALISATION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	PORCHER	AUDREY	SECRETAIRE COMPTABLE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	POUSSINES	VERONIQUE	SECRETAIRE COMPTABLE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	REGOURD	MATHIEU	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	REGOURD	MATTHIEU	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	RENE	PATRICK	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	RESSEGUIER	BENEDICTE	COMPTABLE	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	RIVIERE	THIERRY	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	ROSSIGNOL	ALAIN	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	SABATIE	JEAN-CLAUDE	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	SAVE	JEAN FRANCOIS	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	SERRES	JACQUES	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	SERVAT	YANNICK	OUVRIER CANALISATEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	SICARD	THOMAS	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	STRAUVEN	JEAN LOUIS	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	TARDIF	QUENTIN	APPRENTI	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	TARDIF	PHILIPPE	AIDE CONduc. TVX	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	TARDIF	ERIC	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES CASTRES	TISSERAND	PAULINE	AIDE CONduc. TVX	CADRE
E_RO_SUD_OUES CASTRES	VERGES	JEAN FRANCOIS	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	VILMEN-MANLIUS	MARC	POSEUR CANALISATION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES CASTRES	ZEGHBAB	ALI	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	ANDRIEU	BERNARD	OUVRIER PROF.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	BARTHE	JEROME	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	BASTIDE	REGIS	OUVRIER ROUTIER P2	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	BAYOU	BOUAZZA	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	BOUSQUET	PHILIPPE	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	CALMEJANE	REMY	OUVRIER CHANTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	CAPGRAS	ELIAN	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	CARCENAC	SEBASTIEN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	CAYRON	LIONEL	CHEF DE CENTRE	CADRE
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	CROSLAND	FABRICE	OUVRIER PROF.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	DALLEMAGNE	MICKAEL	OUVRIER PROF.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	EL OUACHANI	AYAD	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	ENJALBERT	MATHIEU	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	FERREIRA	MARCO PAULO	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	GEISLER	GREGORY	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	GOHIER	CEDRIC	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	GOMBERT	GERALDINE	RESP. CREDIT CLIENTS	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	GONCALVES	ABEL	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	GONCALVES	MICHEL	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	GRIFFOUL	DAVID	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	HEITZMANN	AURELIE	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	HERSAN	ELODIE	ASSISTANT COMMERCIAL	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	LAMRABETE	ABDESLAM	OUVRIER PROF.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	LE GRAND DE MERCEY	JEREMY	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	MANHES	ALAIN	CHAUFFEUR REPANDEUSE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	MARI	MOUSSA	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	MAZET	DAMIEN	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	MHAOUCH	MOHAMED	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	MOSTAPHI	RIAHI	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	MURATET	PHILIPPE	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	NAYRAC	FRANCOIS	CHAUFFEUR	OUVRIER

Handwritten mark



Handwritten signature

E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	NOBLE	PIERRE-JEAN	COMPAGNON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	PAIN	OLIVIER	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	POUGET	ALEXANDRE	MECANICIEN	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	RAPPELLE	WILLIAM	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	ROMIGUIERE	YOHAN	AIDE CONDOC. TVX	CADRE
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	SACRISPEYRE	JEAN BAPTISTE	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	SADDOUGUI	ABDELHAFID	OUVRIER PROF.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	SAGLAM	BEHCET	OUVRIER PROF.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	SOUSA	JOACHIM	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	TCHAGODOMOU	SAMSODINI	OUVRIER PROF. VRD	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES LA PRIMAUBE	VALETTE RIPEPI	ISABELLE	CHARGE D'ETUDES	CADRE
E_RO_SUD_OUES ALBI	AKKOUZ	REDOUAN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	ALVES GONCALVES	MANUEL	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	ANTES	JEAN-MARC	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES ALBI	ASSIE	GILLES	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES ALBI	BASSI	ALAIN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	BOISSONNADE	FRANCIS	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	CARIVENC	PIERRE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	CASTRES	ERIC	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	CAYSSEALS	GILLES	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES ALBI	CHAUDAT	HUGUES	APPRENTI	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	COMBES	SEBASTIEN	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	CONDOMINES	JOEL	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES ALBI	COUDERC	JEAN-MARIE	CHEF DE CENTRE	CADRE
E_RO_SUD_OUES ALBI	ESCANEZ	LOUIS	ASSIST. CONDOC. TVX	ETAM
E_RO_SUD_OUES ALBI	FRAYSSINET	PHILIPPE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	GARY	FABRICE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES ALBI	GENICOT	JEROME	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	JALADE	Laurent	CONDUCTEUR TVX PRINC	CADRE
E_RO_SUD_OUES ALBI	JAUFFRET	MEDHI	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	LARROQUE	PATRICK	MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	MARTINS DE ALMEIDA	PAULO JORGE	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	MEA	CORINNE	SECRETAIRE COMPTABLE	ETAM
E_RO_SUD_OUES ALBI	MILOUDI	RABAH	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	MIRANDA	JULIEN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	PELLET	PATRICE	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES ALBI	PUECH	BENJAMIN	AIDE CONDOC. TVX	CADRE
E_RO_SUD_OUES ALBI	RIOS	FRANCOIS	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	ROQUE	ENZO	APPRENTI	ETAM
E_RO_SUD_OUES ALBI	SALACROUP	NICOLAS	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES ALBI	VAYSSE	MARINE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	ABED REZIG	MOHAMED YACINE	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	AIO	ALAIN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	AKHERRAZ	HASSAN	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	ALGANS	PHILIPPE	OUVRIER PROF.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	ANGOLETTA	FREDERIC	CHAUFFEUR POLYVALENT	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	ANTONIO	MICHEL	PROJeteur	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	AUDEL	MICHEL	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	AZEMA	ALEXIS	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BAILLES	MARIE-PIERRE	SECRETAIRE ADMIN.	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BARATON	THIERRY	RESP. PAIE	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BARZI	JULIEN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BEKKAR	KHADIJA	AGENT ENTRETEN	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BENECH	LUDOVIC	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BERMOND	JEROME	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BERNOULAT	JORIS	CHARGE ETUDE DE PRIX	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BONIS	MICKAEL	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BOURET	MATHIAS	APPRENTI	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BOURGADE	JEAN MICHEL	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BOUTCHYOUT	HASSAN	CHEF DE CHANTIER	ETAM

9

E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BOUZERDA	EL-HOUSSIN	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BRIU	MATTHIEU	ING. ETUDES DE PRIX	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	BROCHARD	VINCENT	CONDUCTEUR TVX PRINC	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	CANCEL	JEAN-CHRISTOPHE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	CAPERAN	LILIAN	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	CAPUS	MATHIEU	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	CASSAGNE	ERIC	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	CAUSSE	LAURENT	CHEF D'AGENCE	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	CHAMBERT	CLEMENT	ASSISTANT GEOMETRE	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	CHAOUI HARYOULI	MIMOUN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	COULOMB	GABRIEL	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	DE GASPERI	PIERRE	CONDUCTEUR TVX PRINC	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	DEJEAN	PIERRE-YVES	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	DOMEJEAN	CHRISTOPHE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	DONZEAU	BASTIEN	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	DUFAUD	AYMARD	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	DURAND	JEROME	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	EDIR	MALIK	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	EL ARKOUBI	MAJID	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	ETCHEBERRY	JEAN-MICHEL	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	FERNANDO	ANTHONY	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	FONTORBES	DIDIER	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	GALINIE	FABIEN	DISPACHEUR	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	GARCIA	CELINE	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	GASC	PIERRE JEAN	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	GATINEAU	YOHANN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	GIOVACCHINI	NICOLAS	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	GOMES TAVARES	ELIZANDRO	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	GRANIER	CHRISTINE	RESP. CREDIT CLIENTS	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	GUERCHOUM	ABDELHAK	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	HAMRAOUI	MOHAMED	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	IBRAHMI	KHALID	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	IDRISSI	SAID	REGLEUR DE FINISSEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	JANTZEN	ROMARIC	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	KAHLAOUI	HASSEN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	KARBAS	MOHAMED	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	KHERRAR	KAMEL	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	LACAPERE	THOMAS	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	LACRAMPE	MICKAEL	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	LIPARI	STEPHANE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	MALON	GERARD	RESP. MATERIEL. ETAB	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	MARTIN	ANTOINE	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	MASSANES	JEAN-BERNARD	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	MESSARA	MICHEL	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	MONTÉGUT	CHRISTIAN	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	NEROCAN	PIERRE	PROJeteur	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	OSMOND	VINCENT	COMPTABLE	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	PIVETTA	LUCAS	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	RAZEL	CLEMENT	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	RICARD	GUILHEM	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	ROUX	SEBASTIEN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	RUMEAU	OLIVIER	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	SAINT REMY	LOIC	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	SALVIGNOL	JOEL	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	SAMPAIO DA MOTA	CARLOS	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	SAYSSAC	MATHIEU	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	SAYSSAC	BENOIT	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	SAYSSAC	PATRICE	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	STEUER	DAPHNE	SECRETAIRE POLY.	ETAM
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	TERRE	CHRISTOPHE	OUVRIER CHANTIER	OUVRIER

[Signature]



[Signature]

E_RO_SUD_OUES FLOURENS	TRASFI	NICOLAS	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	VALEIRAS HERRERA	ADRIAN	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	VALVERDE	YANICK	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES FLOURENS	VILLEROUGE	GABIN	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ABDELOUHAB	ABDELLAH	CHAUFFEUR P.L.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	AFKIR	ZAKARIE	APPRENTI	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ALBINO	Mario-Rodrigo	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ALBINO	MANUEL ANTONIO	OUVRIER ROUTIER P1	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ALI-SAID	MOUTOUYOUN	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ALVES DE MORAIS	BELCHIOR	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	AMPILLAC	CHRISTINE	ASSISTANT DIRECTION	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	AMRI	RABIE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ASPECADA	PEDRO	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	AUDOUY	PASCAL	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BARTHES	VINCENT	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BELGUELLAOUI	KADER	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BELKARROUB	MOHAMMED	OUVRIER ROUTIER P2	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BENECH	MARION	JURISTE	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BENZEKRI-BENALLOU	BENDEHIBA	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BENZIANE	KHALED	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BESOMBES	STEPHANE	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BILO	JOSE DOMINGOS	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BORDIEU	CLEMENT	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BORNAREL	MATHIEU	APPRENTI	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BOUBEKEUR	MOURAD	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BOUCHAREB	ABDELLAH	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BOUCHEREAU	LOIC	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BOULABBAS	HAKIM	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BOUTON	JEREMY	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BOUZI	MATHIEU	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BRAILLY	PASCAL	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	BRAUD	KOUASSI	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CAROL	ELISABETH	RESP. PAIE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CARRERE	GEOFFROY	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CARVAJAL	MARIE-CHRISTINE	CHARGE DE FORMATION	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CECI	PATRICK	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CHERGUI	ABDELKADER	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CHOUJAA	OMAR	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	COCHIN	MATHIEU	ING. TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CONTE	MICKAEL	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CORNEIL	MARC	CADRE COMPTABLE	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	CORODJI	FAISSOIL	OUVRIER PROF. VRD	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	COSTA	SILVINO	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	COSTE	CHRISTOPHE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	COUACHI	Valentin	CONDOC. ENGINES POLY.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	COUTOULY	HIPPOLYTE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DALLES	BORIS	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DAMOUR	BENOIT	OUVRIER ROUTIER P1	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DAVASSE	CHRISTOPHE	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DEILHES	THEO	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DEUMIER	PAUL	ING. TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DEYZAC	THOMAS	MECANICIEN	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DJEDDOU	ABDELKADER	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DOMBRIZ	DIMITRI	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DOS-SANTOS	ALVARO	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DOUAT	DOMINIQUE	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	DUCHEIN	AURELIEN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	EL MRABET EL BAKKALI	Abdelhfid	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ESCAFFRE	ANTHONY	CHEF COMPTABLE	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ESQUIROL	SOLENN	SECRETAIRE ADMIN.	ETAM

9



[Handwritten signature]

E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ESQUIROL	DAVID	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ESTEVENY	PIERRE	ING. TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	FAUDE	BRICE	CHEF DE SECTEUR	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	FENASSE	PAULINE	ASSISTANT DIRECTION	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	FUSCO	MARINA	ANIMATEUR QSE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	GALINIER	ANGIE	COMPTABLE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	GASTO	EDWIGE	GESTIONNAIRE DE PAIE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	GERARD	FRANCIS	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	GOUZE	CHRISTOPHE	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	GRYCAN	ROMAN	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	GURZONI	JEAN-NOEL	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	HARO	KELDINE	APPRENTI	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	HATTAB	BENAOUDA	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	HERNANDORENA	LUDOVIC	DISPATCHEUR	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	HOUMADI	WILLIAM	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	HOUNZA	DEBORAH	COMPTABLE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	IMBERT	YANN	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	JOLIVET	ERIC	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	JOURDAN	DAVID	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	JOURDAN	LUDOVIC	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	JOURDE	JULIEN	CHEF D'ATELIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	LE BIHAN	AUORE	ASSISTANT RH	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	LUCHETTA	JOEL	MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	MAAMAR	ABDELLAH	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	MANSOURI	AMEUR	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	MENDAS	MOHAMED	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	MINARD	ALAIN	RESP. D'EXPLOTATION	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	MOLTON	EVELYNE	APPROVISIONNEUR	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	MONTARIOL	JEROME	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	MORRON	STEPHANE	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	NAVARRO	JEAN-LUC	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	NIANG	MBACKE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	OUSSAL	SAID	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	PALMATO	GUILLAUME	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	PALMATO	CHRISTIAN	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	PASTOR	JOHANN	OUVRIER ROUTIER P2	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	PENAUD	PATRICE	RESP. ADMIN. ET FIN.	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	PICOT	LUCAS	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	POITOU	ELIE	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	POULAIN	FLORIAN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	RIBEIRO	DENIS	OUVRIER ROUTIER P1	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	RICHARD SOARE	DJANIS	MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	RINECARABE	LOIC	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	RODRIGUES	JULIEN	DIRECTEUR D'AGENCE	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ROMERO	DAVID	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ROUILLE	ERIC	OUVRIER ROUTIER P2	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	SALAUN	BRUNO	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	SCHIAVI	GILBERT	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	SCIE	HENRI	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	SELMANI	XHEVDET	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	SERVOL	FABRICE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	SMANIA	MAXIME	MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	SOLDADIE	DAVID	RESP. SCE TOPOGRAPH.	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	SOR	THIERRY	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	TERZOUT-YETTOU	DJAMEL	OUVRIER ROUTIER P1	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	TEULLIERE	DIDIER	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	TOALDO	TOMI	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	VALLADON	EMILIE	RESP. CREDIT CLIENTS	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	VERBEKE	JULIEN	TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	VERGNE	MARC	CHAUFFEUR	OUVRIER

9

E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	VERSCHEURE	LUDOVIC	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	VO	XUAN VINH	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ZANETTE	LOIC	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ZANETTE	ELIE	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	ROBOAM	THIERRY	DIRECTEUR ETABLISSEMENT	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE SUD	HEBRAL	STEPHANIE	RESPONSABLE RH	CADRE
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	AUTAN	LISE	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	BALESTER	NICOLAS	OUVRIER ROUTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	BENABBOU	NOUREDDINE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	BIANCO	BENJAMIN	TECHN. ETUDES	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	BOUDRET	GEOFFREY	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	BRIGNOLI	MICHEL	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	BRU	SERGE	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CANCELA-RACHADO	MARIO	COMPAGNON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CANDELON	JOEL	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CATALAN	RALPH	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CATALAN	CEDRIC	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CATALAN	JORICK	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CICHOCKI	ARNAUD	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CONZATO	GUY	MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	COUSY	DANIELLE	SECRETAIRE ADMIN.	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CRINON	LAURENT	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	CRUBILE	JOSE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	DA CRUZ PEREIRA	PHILIPPE	OUVRIER ROUTIER P1	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	DAVID	RICHARD	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	DE HARO	FABRICE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	DE ZAN	ILAN	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	DENAYROUZE	ANDRE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	DHALLUIN	MAXIME	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	EHRHART	FABIEN	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	FADEL	JOEL	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	FISCHER	CHRISTOPHE	RESP. ETUDES	CADRE
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	GAY	ALAIN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	GHIGO	OLIVIER	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	GHIGO	LAURENT	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	GROS	JEAN-CHRISTOPHE	AIDE CONduc. TVX	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	GUILBAUD	DAMIEN	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	GUILBAUD	BENJAMIN	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	GUILHEMOTONIA	STEPHANE	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	HALBAUT	JOCELYNE	SECRETAIRE ADMIN.	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	JACQUET	OLIVIER	OUVRIER SPECIALISE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	LEGRAND	HERVE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	MARANGON	JEAN-MARIE	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	MARCHIOL	ROMAIN	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	MARTY	MAURICE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	MONTAGNAC	SEBASTIEN	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PAREDON	MEDERIC	ING. TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PAUL	NATHAN	OUVRIER CHANTIER	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PERIE BRISSETY	ADRIEN FREDERIC	OUVRIER PROF. VRD	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PERONNEAUD	PHILIPPE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PERROLAN	MICKAEL	CHEF D'AGENCE	CADRE
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PESTOU	ERIC	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PHILIPPS	NICOLAS	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PLANA	CYRIL	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PLANA	MICHEL	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PREVOT	LAURENT	CONDUCTEUR ENGIN 2	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	PROUZET	JACQUES	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	QUARIN	MICHEL	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	SABIR	MOULOUD	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	SAINT-AVIT	BERNARD	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER

ey

E_RO_SUD_OUES MALAUSE	SAYSSET	VINCENT	CONDUCTEUR TVX PRINC	CADRE
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	SICARD	GUILLAUME	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	TOVO	THIERRY	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	VAL	FRANCIS	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	VALETTE	VIAL	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	VIGNALS	STEPHANE	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	YOUSFI	MICHEL-ALI	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	ZOLADEK	SYLVIE	SECRETAIRE COMPTABLE	ETAM
E_RO_SUD_OUES MALAUSE	ZOLADEK	OLIVIER	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	ADDA	LAKDAR	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	AFKIR	NABIL	OUVRIER PROF. VRD	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	ALEXANDRE-MARCELINO	HENRIQUE-MANU	POSEUR CANALISATION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	ALLOUCH	HICHAM	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	ALVES-CALHEIROS	JOSE	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	AMIN	KOUADIO	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	ANSSEUR	NOURINE	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BAUTES	JEAN BAPTISTE	ING. TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BAYOL	ANTOINE	AIDE CONduc. TVX	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BERANGER	LUDOVIC	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BERANGER	FREDERIC	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BERAUD	CLAUDE	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BEYAOUI	SAMI	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BEYNET	MATTHIEU	OPERATEUR BETON	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BEZZAZ	DAMIEN	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BIETTE	MARTIAL	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BOUBEKEUR	DJAMAL	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BOURY-ESNAULT	FRANCOIS	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BOUSSOUF	ABDALLAH	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	BOUTFIRASS	MUSTAPHA	MECANICIEN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	CABROL	DAMIEN	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	CARA	ARNAUD	CHARGE ETUDE DE PRIX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	CAROL	WILFRIED	CHARGE ETUDE DE PRIX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	CARRE	SYLVAIN	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	CHOUCHANE	ABDELKRIM	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	DEMENITROUX	PIERRE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	DENYS	PASCAL	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	FAURE	CORENTIN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	FAVERGE	THIBAUT	ING. TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	FERNANDEZ	CYRIL JEAN	PROJETEUR METHODES	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	FERRAN	DIDIER	POSEUR CANALISATION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	FEUILLERAT	RAPHAEL	POSEUR CANALISATION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	FLORENTIN	CATHERINE	APPROVISIONNEUR	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	FONTAINE	EMMANUEL	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	FOUASSIER	CHRISTOPHE	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	GARCIA	PHILIPPE	GEOMETRE TOPOGRAPHE	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	GOBY	XAVIER	ACHETEUR	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	JANNY	YOANN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	JEANNOU	PIERRE	CONDUCTEUR TVX PRINC	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	JURQUET	ETIENNE	CHARGE D'ETUDES	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	KHENCHOUL	DJILALI	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	KRICHAL	AHMED	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	LACHAMBRE	PASCAL	CHAUFFEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	LASSERRE	JEAN-MARC	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	LAUER	MATHIEU	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	LEFRANCOIS	CEDRIC	DISPATCHEUR	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	LEHOUX	SEBASTIEN	RESP. BUREAU ETUDES	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	LEPETIT	FABIEN	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	LIGER-SCHMIT	THIERRY	CONDUCTEUR D'ENGIN	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	LLOBELL	NOEL	CHEF DE SECTEUR	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MAILHOL	ALEXANDRE	CHEF DE CHANTIER	ETAM

7



[Handwritten signature]

E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MALEMBA	PATRICK	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MANSARD	WILFRID	POSEUR CANALISATION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MARQUES	MARIO	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MARTINS	FERNAND	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MARTINS	CARLOS	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MARTINS	ELIE	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MARTY	CYRIL	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MONTARIOL	THOMAS	OPERATEUR BETON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	MONTASSIE	JONATHAN	AIDE POSEUR	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	PASSAVE	ARY	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	PASSERINI	THIERRY	CONDUCTEUR TRAVAUX	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	PAYET	JEREMY	MACON	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	PESENTI	AUDREY	SECRETAIRE ADMIN.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	PETIT	ALAIN	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	PINAUD	LAURENT	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	PIQUET	MAXIME	APPRENTI	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	RANGOTTE	JULIAN	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	REBOULET	NATHALIE	SECRETAIRE ADMIN.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	RIGAIL	CYRIL	CONTREMAITRE CHANT.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	RIGAUD	YOHAN	POSEUR CANALISATION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	RIZZATO	JEAN-MICHEL	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	RODRIGUES-CARVALHO	JOAO	OUVRIER D'EXECUTION	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	RUCART	DANIEL	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	SARTOR	SEBASTIEN	CONDUCTEUR D'ENGINS	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	SAULIERE	VINCENT	RESP. COMMERCIAL	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	SOLER	PATRICK	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	TABOURNEL	CYRIL	CHEF DE CENTRE	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	TANGUY	JIMMY	DESSINATEUR PROJ.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	TAQQA	HAJ HAMMANI	CHAUFFEUR P.L.	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	TARTINVILLE	MATHIEU	CHEF D'EQUIPE	OUVRIER
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	TAULET	MARC	CHEF DE CHANTIER	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	TEISSEYRE	JEAN-PHILIPPE	OPERATEUR BETON	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	THIVOLLE	ANGELIQUE	RESP. CREDIT CLIENTS	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	UPINUE	SANDRINE	COMPTABLE GENERAL	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	VERHAEGHE	JEAN-PIERRE	RESP. BUREAU ETUDES	CADRE
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	VIDAL	JEAN-PIERRE	CHEF CHANTIER PRINC.	ETAM
E_RO_SUD_OUES TOULOUSE RAU	ZITIMBY	LANDRY	CHARGE ETUDES TECHN.	ETAM

7